



Objet : appel à cotisation 2025

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous sommes heureux de vous compter parmi les membres de notre association.

Votre engagement pour notre association est précieux et pour cette nouvelle année, nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion.

Le montant de la cotisation 2025 reste cette année encore au même montant que les années précédentes soient :

28 € pour un membre

42 € pour un couple

80 € membre bienfaiteur

10€ étudiant

Le règlement peut être effectué par chèque au nom de l'AVSANE et envoyer au trésorier, Daniel Peuvrier 237 allée de Salernes 83130 La Garde.

Ou par virement bancaire sur le compte dont vous trouverez les coordonnées ci-après :

IBAN : FR76 1910 6000 0800 8024 8000 819

BIC : AGRIFRPP891

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos adhérents, nous vous prions de recevoir, cher adhérent, chère adhérente, nos sincères salutations.

Le trésorier

Daniel Peuvrier

PS : N'hésitez pas à nous informer de tout changement relatif à votre adresse ou vos coordonnées.

A.V.S.A.N.E. Correspondance : 222 Avenue Émile Vincent, Le Socrate A2 B1, 83000 TOULON

Siège Social : L'Oustaù, près du téléphérique, 83200 TOULON

Association agréée par arrêté préfectoral du 25 mars 2013 au titre de l'article 141.1 du code de l'environnement

Tél. : 04.94.91.02.95 - email : avsane@orange.fr

N° SIRET : 438 556 516 00013, code APE 913 E

Préfecture n° dossier W832002405